



Protocole sanitaire de l'école Nazareth (à partir du 2 novembre 2020)

La responsabilité de tous

Les parents d'élèves jouent un rôle fondamental. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (+ de 38°C) ou en cas de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement à la Covid-19, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent le directeur de l'établissement.

La distanciation physique (maternelle)

La distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe : classe, groupe de classes, niveaux...que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire etc) ou dans les espaces extérieurs.

La distanciation physique (élémentaire)

Le protocole énonce que « Le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible (...) dans les salles de classe (...). Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. » Chaque classe sera aménagée -dans la mesure du possible- pour appliquer cette dernière recommandation ; car aucune salle ne dispose d'une surface suffisamment vaste pour mettre en place ce mètre de distance.

Le port du masque

Le port du masque est **obligatoire** pour le personnel de l'école (enseignants, asem, intervenants...) et **pour les enfants à partir du CP en classe comme en récréation**. Un enfant non masqué ne peut être accueilli dans notre enceinte.

Le port du masque est à proscrire lors de la séance de sport.

Les gestes barrière

Les gestes en vigueur depuis quelques mois restent d'actualité pour se protéger et protéger les autres.



Le lavage des mains

Le lavage systématique des mains aura encore lieu pour l'élève lors :

- De son arrivée dans l'établissement
- Avant et après chaque récréation
- Avant et après le repas à la cantine
- Après être allé aux toilettes
- Le soir dès l'arrivée au domicile.

Ce lavage des mains au lavabo peut se réaliser sans distanciation physique. Pour le séchage des mains, l'Ogec a installé en mai dernier des distributeurs de serviettes individuelles, comme il a mis à disposition des distributeurs de savon. A défaut, l'utilisation d'un gel hydroalcoolique peut être **envisagée et encadrée uniquement par un personnel de l'école**.

Les récréations : distanciation et matériel

La distanciation physique ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe, d'un même niveau ou groupe de classes. Une organisation spécifique pour limiter les brassages de groupes différents est mise en place ; notamment pendant la pause méridienne.

L'utilisation du **matériel collectif extérieur est autorisé** (jeux, structures...).

Le matériel de classe

Un nettoyage des grandes surfaces (bureaux, tables) sera réalisé plusieurs fois par jour. Il en sera de même pour les surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels : poignées de portes, interrupteurs...Le matériel collectif de la classe sera soit désinfecté soit mis en quarantaine pendant 24h avant réutilisation.

La ventilation des locaux

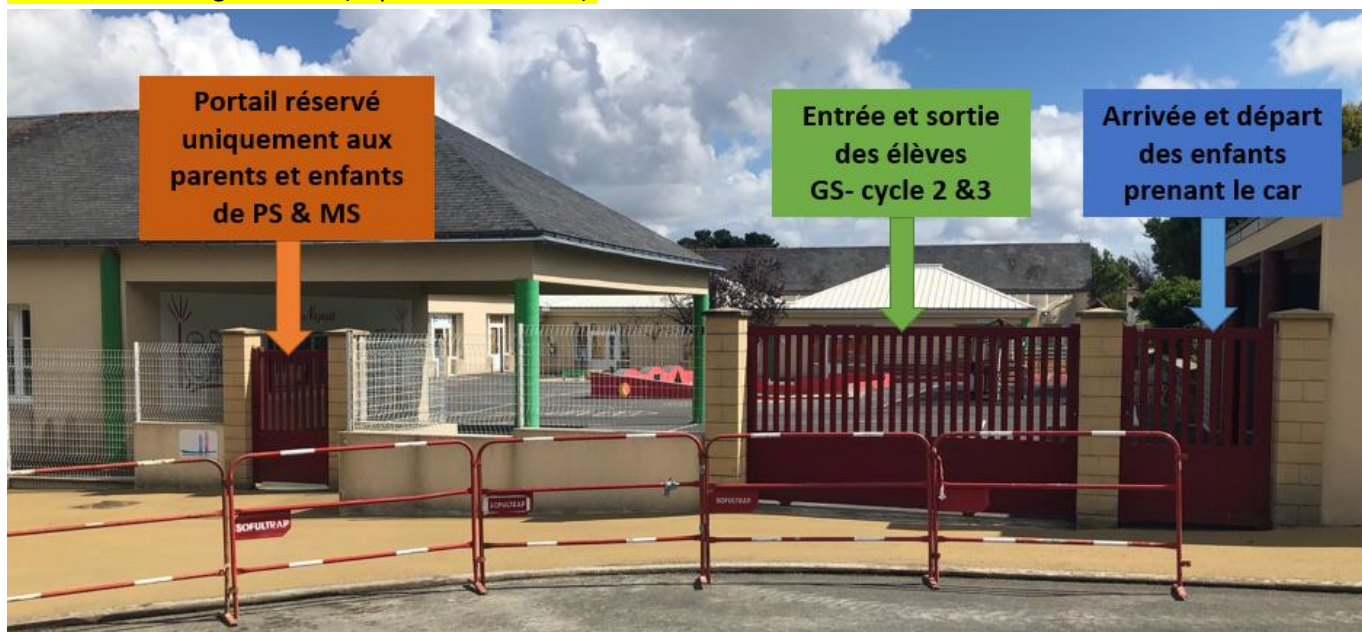
Les locaux seront aérés le plus fréquemment possible dans la journée : avant l'arrivée des élèves en classe, pendant les récréations, pendant la pause déjeuner et le soir... Le protocole nous demande dorénavant de le faire au minimum toutes les 2 heures ; mais nous le faisons déjà.

Limiter le brassage : accès à l'école

L'accès à l'école à un adulte -hors personnel de l'établissement- **doit être exceptionnel**. Le cas échéant, l'adulte en question devra porter obligatoirement un masque.

Pour les élèves, le protocole d'accès à l'école s'organise comme suit :

- **Pour l'arrivée du matin** : pour les PS, seul un parent masqué accompagne son enfant jusqu'à l'entrée de la classe (mais pas dans la classe). Pour les enfants de MS et GS, l'accueil se fera au portail par une Asem connue et reconnue des enfants. Pour les autres classes, organisation habituelle (photo ci-dessous).
- **Pour la sortie**, les parents de PS et MS prendront en charge leur enfant au seuil de la porte de classe. Pour les autres classes, même organisation (cf photo ci-dessous).



Merci pour votre compréhension et le respect de ce dispositif.

Le chef d'établissement, Arnaud Plat.